

**DÉFENDEZ
LE CMF... ADHÉREZ!
VOUS, VOS FAMILLES ET AMIS!!**

**ASSOCIATION DES
PATIENTS
CENTRE
MÉDICAL DE
FORCILLES**

ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF
LOI 1901 - FONDÉE EN 2010
STATUTS DÉPOSÉS À LA PRÉFECTURE DU 77
SIÈGE SOCIAL: CMF DE FORCILLES

L'association
APCMF, apolitique
et indépendante,
a été créée en 2010
par des patients
qui y sont traités
et des personnes sympathisantes
non salariées du CMF, du fait de la
qualité des soins qui y sont dispensés
et qu'ils veulent voir pérennisés
dans les lieux où il fut fondé en 1964
et où il doit être maintenu quand il
est menacé alors que les services
sanitaires rendus sont exemplaires.

A Forcilles, demandez les formulaires d'adhésion à l'accueil, à la boutique, dans
les consultations et les services d'hospitalisation...

La cotisation annuelle minimale obligatoire est de 5 euros. Les dons sont les bien-
venus. Portez vous sur le site Internet <http://apcmf.free.fr/>

**VENDREDI 27 AVRIL 2012 - 14:00 À 16:00
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE:**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
19 OCTOBRE 2012 - 14:00 À 16:00**